

**COMMUNIQUE FINAL DE LA NEUVIEME REUNION
DU COMITE CONJOINT COMMISSION/CCR CHARGE DU SUIVI
DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DU SIEGE DE
LA CHAMBRE CONSULAIRE REGIONALE DE L'UEMOA ET DE LA
REPRESENTATION DE LA COMMISSION DE L'UEMOA A LOME**

Le Comité Conjoint Commission/CCR chargé du suivi du projet de construction et d'équipement du siège de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA et de la Représentation de la Commission de l'UEMOA à Lomé a tenu sa neuvième réunion les 1^{er} et 02 février 2024 en présentiel, sous la présidence de Madame Nathalie Manzinèwè BITHO, Présidente de la Commission Ad'hoc « Bonne Gouvernance » et également Présidente dudit Comité Conjoint.

Outre les membres du Comité Conjoint, ont pris part à cette rencontre, les représentants de AGETUR-TOGO (le Maître d'Ouvrage Délégué), de l'Ecole Africaine des Métiers d'Architecture et de l'Urbanisme (le Maître d'Œuvre) et les entreprises attributaires des différents lots.



Les travaux du Comité ont porté sur l'examen de l'état de mise en œuvre des recommandations de la huitième réunion du Comité Conjoint tenue en mars 2023, de l'état d'évolution du chantier au niveau physique et financier et des points pour décisions.

Le Comité Conjoint, a par ailleurs, pris des décisions et formulé des recommandations en vue de l'avancement des travaux, afin de faciliter le déménagement du siège de la CCR-UEMOA et du Bureau de Représentation de la Commission à Lomé.



Vue d'ensemble du chantier à la date du 01/02/2024

Les travaux de construction du siège de la CCR-UEMOA et du Bureau de Représentation de la Commission à Lomé, entamés en janvier 2018, est à un taux d'avancement global de **87,91%** à ce jour.